



Qu'est-ce que la European Disability Card (EDC) ?

La European Disability Card est une carte que vous pouvez utiliser lorsque vous participez à des **activités culturelles, sportives et de loisirs**. La carte atteste que vous êtes reconnu comme personne en situation de handicap, qu'il soit visible ou invisible.

L'EDC vous permet d'accéder facilement aux avantages proposés à ce moment-là. L'objectif est de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Vous allez au cinéma, dans un parc d'attractions, au théâtre, à un événement sportif ou dans un musée ?

Alors, n'oubliez pas de présenter votre carte !



Comment et où utiliser la carte ?

- ✓ Vous pouvez utiliser la carte pour les **activités culturelles, sportives et de loisirs** : cinéma, théâtre, musée, parc d'attractions, etc.
- ✓ Sur <https://eudisabilitycard.be/fr/avantages-avec-la-carte> vous trouverez une liste de partenaires qui offrent des avantages et/ou des facilités aux détenteurs de la carte. Vous pouvez effectuer une recherche par nom, type d'activité, type d'avantage et lieu.
- ✓ Vous pouvez utiliser la carte en Belgique et dans les pays de l'UE suivants : Chypre, Estonie, Finlande, Italie, Malte, Roumanie et Slovaquie. À partir de 2028, la carte pourra également être utilisée dans le reste de l'Union européenne.

**VOTRE CARTE EST STRICTEMENT PERSONNELLE.
ASSUREZ-VOUS DE L'AVOIR TOUJOURS AVEC VOUS
POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DES FACILITÉS
ET/OU AVANTAGES PROPOSÉS.**



Plus d'informations

- ✓ Vous trouverez plus d'informations sur le site web de l'EDC :

<http://www.eudisabilitycard.be/fr>



Ou en scannant le code QR :



- ✓ Si vous souhaitez des informations en langage simplifié ou en Langue des Signes, rendez-vous sur <https://eudisabilitycard.be/fr> et cliquez sur le bouton « Facile à lire » ou « Langue des Signes ».



European Disability Card

Votre **ACCÈS**
à la culture,
au sport et
aux loisirs





Qui a droit à la carte ?

Vous pouvez obtenir l'EDC si **vous êtes reconnu** par ou bénéficiez du soutien **d'un service public compétent** pour les personnes en situation de handicap. Les enfants bénéficiant d'une allocation de soins ont également droit à l'EDC.



Comment obtenir cette carte ?

La manière d'obtenir la carte **dépend** de votre situation personnelle :

- Si vous avez obtenu une reconnaissance de votre handicap ou de votre droit à une aide **après le 1^{er} janvier 2024**, vous recevrez **automatiquement** votre EDC.
- Si vous avez été reconnu comme personne en situation de handicap **avant le 1^{er} janvier 2024** et que vous ne possédez pas encore l'EDC, **vous pouvez la demander** auprès du service qui vous a reconnu ou vous a attribué une aide. Les six institutions belges sont :

→ Service public fédéral Sécurité sociale (DG HAN)

- ✓ My Handicap : <https://handicap.belgium.be/fr/myhandicap> ;
- ✓ En ligne : <https://handicap.belgium.be/fr/contact> ;
- ✓ Téléphone : **0800 98 799** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30)

→ Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ)

- ✓ En ligne : <https://www.aviq.be/fr/formulaire-contact> ;
- ✓ Téléphone : **0800 16 061** ;
- ✓ Email : numerograttuit@aviq.be

→ Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap (VAPH)

- ✓ En ligne : <https://mijn.vaph.be/> ;
- ✓ Téléphone : **02 249 30 00**



→ Service Personne Handicapée Autonomie Recherchée (Phare)

- ✓ En ligne : <https://phare.irisnet.be/> ;
- ✓ Téléphone : **02 800 82 03** (du lundi au vendredi de 9h à 12h, excepté le mercredi) ;
- ✓ Email : info.phare@spfb.brussels

→ Iriscare, Centre de l'évaluation de l'autonomie et du handicap

- ✓ En ligne : <https://www.iriscare.brussels/> ;
- ✓ Téléphone : **0800 35 499** (le lundi de 8h à 12h et du mardi au vendredi de 8h à 16h30) ;
- ✓ Email : autonomie-handicap@iriscare.brussels

→ Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben (DSL)

- ✓ Téléphone : **0800 90 011**
- ✓ Email : info@selbstbestimmt.be



En pratique

- Vous recevez votre carte **par courrier** environ 30 jours ouvrables après la reconnaissance de votre handicap ou l'attribution d'une autre aide.
- Votre EDC est **valable 5 ans** et est renouvelée automatiquement si vous y avez toujours droit. Vous recevrez alors votre nouvelle carte par courrier.



Quels sont les avantages possibles ?

Les organisateurs d'activités culturelles, sportives ou de loisirs qui sont partenaires de l'EDC décident **eux-mêmes** quels avantages ils offrent ou octroient.

Voici quelques exemples :



TARIFS

- Accès gratuit ;
- Tarif réduit ;
- Réduction sur les visites guidées ;
- Il existe également des avantages pour la personne qui accompagne ;
- ...



PROGRAMMES

- Audioguide/vidéoguide gratuit ;
- Brochures ou infos adaptées (braille, langue simplifiée) ;
- Programmes inclusifs ;
- Journées à faibles stimuli ;
- ...



ACCESSIBILITÉ

- Accès prioritaire ;
- Facilités adaptées (fauteuil roulant gratuit, toilettes,...) ;
- Places réservées ;
- Visites guidées adaptées ;
- ...